

TEOREM A2C

29 avenue Félix Viallet

38026 GRENOBLE Cedex 1

EXCO HESIO

4 place du Champ de Foire

CS 80193

42313 ROANNE Cedex

SA DELTA DRONE

Société Anonyme au capital de 985 205,80 Euros

530 740 562 RCS LYON

Siège social : 27 Chemin des Peupliers – Multiparc du Jubin - 69 570 DARDILLY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DE CAPITAL

- Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2021 -

TEOREM A2C

29 avenue Félix Viallet

38026 GRENOBLE Cedex 1

EXCO HESIO

4 place du Champ de Foire

CS 80193

42313 ROANNE Cedex

SA DELTA DRONE

Société Anonyme au capital de 985 205,80 Euros

530 740 562 RCS Lyon

Siège social : 27 Chemin des Peupliers – Multiparc du Jubin - 69 570 DARDILLY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DE CAPITAL

*- Assemblée Générale Mixte du 3 juin 2021 -
9^{ème} résolution*

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 24 mois à compter de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

GRENOBLE et ROANNE, le 31 mars 2021.

Les Commissaires aux Comptes

TEOREM A2C

Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble

Sébastien CHIRAT

EXCO HESIO

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Frédéric VILLARS